

Document 1: la charrue.



L'économie du royaume

Livre du trésor, et autres traités

Brunet Latin, France

(Valenciennes)-Angleterre, vers
1326. Paris, BnF, département
 des Manuscrits, Français 571, fol.
 66v. © Bibliothèque nationale de
 France

Document 2 : La fondation du village de Torfou (1134).

Pour attirer les paysans dans leurs forêts, les seigneurs ou le roi leur octroient (accordent) des chartes de franchises qui améliorent leur sort.

« Moi, Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs, je veux qu'il soit connu de tous, à venir et présents, que nous cédon's aux hommes qui veulent devenir hôtes dans notre bois de Torfou, un arpent de terre et le quart d'un autre arpent pour qu'ils s'y établissent, à la condition qu'ils nous versent chaque année un cens de six deniers, deux poules et deux setiers d'avoine. Nous leur concédons la liberté de ne point payer la taille, de ne point aller à l'ost, de ne point faire de corvée [...] Pour que cela ne tombe pas dans l'oubli, nous l'avons confié à l'écrit et validé par le sceau de notre autorité. »

Charte de franchises de Louis le Gros (1081-1137).

hôte : paysan qui s'installe sur une terre vierge à cultiver.

Ost : service militaire.

Document 3 : la première loi de protection de la forêt (1346).

Au XIV°s, le roi de France, inquiet de la disparition des forêts de son domaine élabore le premier code forestier pour les protéger.

« Les maîtres des eaux et forêts visiteront tous les forêts et bois et feront les ventes de manière à ce que ces forêts restent perpétuellement en bon état. »

L'ordonnance de Brunoy du roi de France Philippe VI (1346).

Maîtres des eaux et forêts : agents du domaine royal.

Consignes.

1) Complète le tableau ci-dessous.

	Nature	Source	Auteur	Date	Sujet
Doc. 2 de la fiche.					
Doc. 3 de la fiche.					
Doc. 1 de la fiche					

